Envoyé en préfecture le 20/03/2025 Reçu en préfecture le 20/03/2025/15

ID: 027-212703961-20250311-205_15-DE

Délibération du conseil municipal du 11 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 11 mars à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

<u>Présents</u>: Madame STALIN Samya, Messieurs BRIDONNEAU Alain, CAHAGNE Dominique, FOURÉ Cyrille, LEBEL Jean-Claude, LELIEVRE Olivier, PERIER Cédric, PICARD Bastien.

Pouvoir : Madame FÉRET Béatrice à Monsieur CAHAGNE Dominique.

Absente: Madame LETAILLEUR Catherine.

Nombre de membres :

en exercice 10

présents 08

votants 09

Secrétaire de séance : Madame STALIN Samya

Versement d'une subvention à l'association LES BOULES DE LA LIEURE

Lors du vote du Budget Primitif de l'exercice 2025,

il a été approuvé une subvention exceptionnelle d'un montant de **800 euros (huit cent euros)** à la section de l'association des Boules de la Lieure dont le Président est Monsieur Ludovic LANGLOIS

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- AUTORISER le versement d'une subvention d'un montant de huit cent euros à la section de l'association Les Boules de la Lieure.
- IMPUTER la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget, chapitre 65.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le versement de 800€ au bénéfice de l'association Les Boules de la Lieure.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance, Samya STALIN

> Le Maire, Dominique CAHAGNE